



**Formation Incendie &
Secourisme Océan Indien**
16 Boulevard de Strasbourg
97420 Le Port
Tél : 0692.03.72.88 - Mail :
contact.fiso@gmail.com
N°décl.Act. : 989704391997 - Siret :
812 380 228 00021

Chef de service de sécurité incendie SSIAP 3



Equipe pédagogique le 09/11/2024

Prérequis	Langue française : lu, écrit, parlé Disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience ou Être titulaire du diplôme de SSIAP 2 ou d'ERP 2 ou d'IGH 2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de trois ans d'expérience de la fonction. Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : PSC de moins de deux ans ; Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.
Public concerné	Tout personne de plus de 18 ans (demandeur d'emploi – salarié en poste - en reconversion professionnelle) postulant pour devenir chef de service de sécurité incendie - SSIAP 3
Durée de la formation	216 heures (hors examen et temps de déplacement) formation initiale
Coût de la formation	Nous consulter
Prise en charge	France Travail – « moncompteformation » – Employeur - Conseil Régional
Objectifs de la formation	Disposer des connaissances sur les pouvoirs et potentiels calorifiques, la propagation du feu, Comprendre le comportement au feu et Mettre en œuvre des moyens d'extinction. Disposer des connaissances en matériaux de construction, études de plans Mettre en œuvre des outils d'analyse. Connaître la réglementation incendie Analyser des risques - Réaliser des travaux de sécurité et Rédiger des documents administratifs. Manager et gérer le service de sécurité Conseiller le chef d'établissement ou de son représentant en matière de sécurité incendie Participer à la gestion des risques quotidiens et lors de la réalisation de travaux Se positionner en tant que correspondant des commissions de sécurité et d'accessibilité Faire le suivi des obligations de contrôle et d'entretien des installations techniques de sécurité
Programme de la formation	1ère Partie : LE FEU ET SES CONSEQUENCES - 12h00 Les principes d'éclosion et de développement du feu - Définir et appliquer la réaction et la résistance au feu 2e Partie : LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS - 60h00 Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment - Se situer sur un plan d'architecte en vue d'appliquer la réglementation incendie - Connaître et savoir utiliser la trame d'analyse d'un projet de construction 3e Partie: LA REGLEMENTATION INCENDIE - 70h00 Expliquer l'ordonnancement de la réglementation - Classer un bâtiment en fonction de la réglementation - Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments - La réglementation accessibilité 4e Partie: GESTION DES RISQUES - 22h00 Analyses des risques - Réalisation des travaux de sécurité - Documents administratifs

Chef de service de sécurité incendie SSIAP 3



Equipe pédagogique le 09/11/2024

Programme de la formation	5e Partie: CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT - 6h00 Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport Actualiser ses connaissances des textes applicables 6e Partie: CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE - 12h00 La composition, le rôle des commissions de sécurité et l'importance des relations avec elles Contrôler et tenir à jour le registre de sécurité 7e Partie : LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE - 26h00 Les principes de gestion du personnel et des moyens - Assurer une autorité dynamique - Le code du travail applicable aux salariés 8e Partie : LE BUDGET DU SERVICE SECURITE- 8h00 La réalisation des budgets - La fonction achat -Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité
Pédagogie de la formation	Introduction Partie Théorique Apports de Connaissances : Utilisation de présentations PowerPoint, de documents écrits et de vidéos pour exposer les concepts clés. Discussions Interactives : Encourager les participants à poser des questions et à partager leurs expériences liées à la sécurité incendie. Études de Cas : Analyse de Situations Réelles - Débat et Réflexion Partie Pratique Simulations d'Intervention - Ateliers Techniques - Jeux de Rôle - Scénarios de Gestion de Crise - Feedback Constructif Évaluation Continue : Quizzes et évaluations tout au long de la formation pour mesurer l'acquisition des connaissances. Conclusion
Evaluation et validation	Feuilles d'émargements Examen Epreuve Ecrite 1 - QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme (Possibilité de réponses à choix multiples) Epreuve Ecrite 2 - Elaboration d'une notice technique de sécurité lors d'un aménagement ou réaménagement de locaux portant sur un groupement d'établissements non isolés de 1re ou de 2e catégorie. Le rendu portera sur : la présentation générale du projet / la nature des travaux / les incidences administratives et techniques vis à vis de la commission de sécurité. Notice descriptive précisant : l'incidence éventuelle sur le classement initial / la nature des aménagements et matériaux utilisés / les renseignements concernant les dégagements / les renseignements relatifs aux nouveaux équipements ou installations (SSI, désenfumage, compartimentage, locaux à risques ...) Epreuve Orale (préparation de 15 minutes) les 2 chefs de service sécurité, sous couvert du président, interrogent le candidat, à partir de thèmes portant sur la pratique quotidienne de la fonction de chef de service sécurité. Le président de jury peut être amené à poser une ou plusieurs questions également. Pour les épreuves écrites, la moyenne inférieure à 12 entraîne l'ajournement du candidat. Il est ensuite évalué apte ou inapte à l'issue de l'épreuve orale. Formulaire d'évaluation à froid pour le service formation

Chef de service de sécurité incendie SSIAP 3



Equipe pédagogique le 09/11/2024

Documents pédagogiques	Livret SSIAP3 distribué pendant la formation
Périodicité	La validité du certificat est de 3 ans – recyclage triennale - si dépassement il faut justifier 1607 heures pour être éligible à une remise à niveau
Infos pratique	Livret d'accueil du stagiaire envoyé avec la convocation
Modalités d'accessibilité	Pour toutes personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut-être réaliser, contacter notre référent handicap
Indicateur de résultat	Voir informations sur le site https://fisoi.fr/ (onglet accueil)
Lieu	A la FISOI
Dates	Selon un calendrier défini avec date d'examen
Nombre de participants	Minimum : 06 - Maximum : 12 par groupe
Moyen d'encadrement	Formateur au diplômé en SSIAP3 et formateur de formateur de secourisme
Références réglementaires	Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur
Engagement qualité	Conforme au référentiel QUALIOPI
Renseignements et inscriptions	contact.fisoi@gmail.com – 0262 2635 01